

Procédure file

Informations de base	
NLE - Procédures non législatives	2017/0802(NLE)
Cour des comptes: nomination d'un membre hongrois	Procédure terminée
Sujet	
8.40.05 Cour des comptes	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire		15/03/2017
Conseil de l'Union européenne		 TARAND Indrek	
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		 SARVAMAA Petri	
		 AYALA SENDER Inés	

Evénements clés			
08/03/2017	Publication de la proposition législative	07080/2017	
16/03/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
12/04/2017	Vote en commission		
19/04/2017	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0166/2017	Résumé
27/04/2017	Résultat du vote au parlement		
27/04/2017	Décision du Parlement	T8-0137/2017	Résumé
16/05/2017	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
16/05/2017	Fin de la procédure au Parlement		
20/05/2017	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2017/0802(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Nomination
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159

Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CONT/8/09469

Portail de documentation

Document de base législatif	07080/2017	08/03/2017	CSL	
Projet de rapport de la commission	PE602.806	29/03/2017	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0166/2017	19/04/2017	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T8-0137/2017	27/04/2017	EP	Résumé

Acte final

[Décision 2017/869](#)
[JO L 131 20.05.2017, p. 0022](#) Résumé

Cour des comptes: nomination d'un membre hongrois

La commission du contrôle budgétaire a adopté le rapport d'Ildrek Tarand (Verts/ALE, EE) sur la nomination proposée d'Ildikó Gáll-Pelcz (HU) comme membre de la Cour des comptes.

La commission parlementaire a évalué les compétences de la candidate proposée par le Conseil au regard des conditions fixées par l'article 286, par. 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Elle a ensuite procédé à l'audition de la candidate lors de sa réunion du 12 avril 2017.

Les députés ont appelé le Parlement européen à se prononcer favorablement sur la nomination d'Ildikó Gáll-Pelcz comme membre de la Cour des comptes.

Cour des comptes: nomination d'un membre hongrois

Le Parlement européen s'est prononcé favorablement (326 voix pour, 126 voix contre et 193 abstentions) sur la proposition du Conseil de nommer d'Ildikó Gáll-Pelcz (HU) membre de la Cour des comptes.

La commission du contrôle budgétaire, après avoir évalué les qualifications du candidat proposé, en particulier au regard des conditions énoncées à l'article 286, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, a ensuite procédé à son audition lors de sa réunion du 12 avril 2017.

Cour des comptes: nomination d'un membre hongrois

OBJECTIF : nommer un membre hongrois à la Cour des comptes.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision (UE, Euratom) 2017/869 du Conseil portant nomination d'un membre de la Cour des comptes.

CONTENU : avec la présente décision, le Conseil décide de nommer Ildikó Gáll-Pelcz comme membre hongrois à la Cour des comptes, pour la période allant du 1.9.2017 au 31.8.2023.

Il remplacera M. Szabolcs FAZAKAS dont le mandat a expiré le 6 mai 2016.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 16.5.2017.